

## Conseil d'Administration de l'université de Tours du 6 juillet 2009

Compte rendu par les élus des listes UPUP-UPC (SNESUP, SLU, SNCS,...)

Bernard Banoun et Jean Fabbri

### Présentation du bilan social

- Florence Alary. : le bilan porte sur l'année civile 2008., ce sera un outil de communication interne permettant d'améliorer la gestion du personnel
- Stabilité des emplois EC et E en nombre et par répartition dans les composantes – mais pour les Biatoss : 7 postes en +, et augmentation des contractuels par rapport aux titulaires.
- Classe d'âge les plus importantes : 35-40ans et 55-60 ans, infos sur les carrières, primes, etc., Augmentation du nb de congés longue maladie.
- Ce bilan sera aussi présenté au congrès du 15.9.Consultable ensuite sur INTRANET.

Sur la **mastérisation** : infos nationales ; le nouveau ministre semble maintenir les décrets d'avril. Mais un dialogue semble reprendre entre CPU et MEN. Cela devrait nourrir les « assises » Orléans-Tours. Il y aurait le 11.9 à Blois une réunion des deux CEVU.

### JF : qu'en est-il à la rentrée pour les étudiants de concours ?

Réponse de N. Imbault : les modalités d'inscription sont reconduites dans les masters à Tours. Ce jeudi : réunion à Blois avec rectorat, crous et iufm pour harmoniser l'année à venir. (NB : IUFM a pour nouveau directeur M. Ginesta, et le président du CA est François Testu.) **J.M. Houpert** : quelle est la position actuelle de la CPU. Réponse **LV** : elle prend acte des décisions du ministère et souhaite toujours la non promulgation des décrets..

### PRES :

- **Loic Vaillant présente l'état conflictuel du dossier PRES** : après 4 groupes de travail (statuts, formation, recherche, International) : un point d'accord entre les partenaires: sur les missions et les compétences (c'est-à-dire ce qui est dévolu au PRES pour le compte des établissements membres) au niveau du PRES. Moins consensuel : le statut juridique, le périmètre... et le nom (Loire Valley university !!!) et les partenaires potentiels.
- P. Riehl (Conseil régional): sur le nom, la région veut que figure le mot « Centre » et pose la question des membres fondateurs : en Poitou Charente, les écoles sont membres fondateurs. – Rôle de la région dans la gouvernance au niveau des écoles doctorales.
- E. Rouxel : (Ecole de commerce de Tours) L'ESCEM voulait d'abord être membre fondateur pour... renforcer le PRES( !). Mais il ne fera pas obstacle à une autre solution , car il est préférable d'aller vite. Les statuts sont secondaires.
- **BB : intervention sur le nom ucvl ; sur les écoles doctorales (le code de la recherche n'obligeait pas à aller aussi loin que la fusion demandée pour le 1.1.2010 par le ministère) ; sur la direction du PRES : le code de la recherche est vague ; quels représentants des universités : désignés, élus ?**
- **JF : le terme « Réseau universitaire » serait fort. Quant au périmètre: on ne peut pas mettre tous les partenaires (université de Tour 20 000 étudiants et 1200 EC, ENIVL 500 étudiants et 20 EC, ESCEM 2000 étudiants et 5EC...) sur le même plan ! Que signifie harmonisation des offres de formation ? abandon de certaines filières ? Statut : la loi ne dit pas qu'un PRES doit être un EPCS. Pourquoi avoir choisi cette dernière forme, plus lourde et plus contraignante en matière de gestion et de budget?**

- LV : choisir un eps : le plus efficace pour réaliser ces missions ; un gip n'est pas moins lourd qu'un eps, qui est clairement administré, avec un CA.
- F. Barin : à l'origine il fallait atteindre une masse critique ; et être représentatif à l'extérieur ; le mot « centre » n'évoque rien à l'extérieur. Propose UVL suivi du nom de la ville.
- R Coudert : eps est le seul statut permettant de délivrer des diplômes uniques.
- **JF : il faut cesser d'invoquer la visibilité internationale ; mais viser un mieux pour nos missions sur un territoire, sans les réduire à une vocation régionale. L'important est la structuration DEMOCRATIQUE du pilotage entre membres fondateurs et associés ; les écoles, très petites dans la région et pour certaines hors du service public, ne peuvent pas jouer le rôle structurant qui incombe aux deux universités de Tours et Orléans. La question des membres du CA du PRES n'est pas seconde, la présence de collègues et d'étudiants élus est essentielle !**
- A. Roncin : on ne peut en discuter avant de savoir qui est fondateur ou associé. – les fondateurs ont plus de représentants au CA, Soumis au vote : valider les compétences et missions du PRES. Voté.  
Sur la dénomination : UVL : 2 oppositions, 1 abstention ; ou UCVL : 13 contre, 4 abst, 4 pour.  
Statut de PRES-EPCS : 2 opp.  
Sur les membres-fondateurs : 2 universités seulement ou bien universités + écoles. La 1<sup>re</sup> proposition est votée.  
En septembre le CA votera sur les statuts. JF demande que le débat soit clair sur les statuts et sur les modes de représentation.

### **Affaires financières.**

- B Delaunay demande un groupe de travail sur l'emploi des handicapés.  
LV décide de le mettre en place.
- ML Demonet : sur le marché des achats. Le code des marchés est interprété différemment entre cnrs et universités et selon les universités ; il faudrait un groupe de travail sur les crédits recherche  
LV : il devrait y avoir une réponse au plan national
- E Lesigne : tutorat du plan licence : quelles conditions financières ?  
A Roncin : 10 euros brut. La quasi-totalité du CA convient que ces « tarifs » sont dérisoires... et qu'il faut trouver d'autres solutions
- EL : sur les seuils d'ouverture de formations ?  
Roncin : les M2 vont être soumis à ces seuils (recherche et pro confondus – mais la composante peut faire sa propre politique et financer !)
- **JF pose la question de l'emploi en particulier dans le cadre nouveau des RCE. Il souligne le besoin de personnel statutaire et craint l'augmentation des non-titulaires.**  
A Roncin acquiesce : il y a bien une augmentation des non-titulaires dans les domaines valorisation et recherche.
  - Vote de la lettre de cadrage budgétaire : 2 abstentions (JF et BB)
  - Commission finances.

### **Emplois vacants :**

- Un seul recrutement au 2<sup>e</sup> mvf (= au fil de l'eau)
- Anglais : bcp de besoins dans les composantes ; avec mise en place CRL, JF demande des explications sur les vacataires qui remplacent pour un an les PRAG mutés.

### **Recherche :**

- débat sur la pertinence des critères de répartition de la part « variable » des crédits « recherche ». Il faudra veiller à l'évaluation du qualitatif.
- Débat sur les modalités de promotions locales des EC

**JF : le CA prend la décision in fine... mais il faudrait une discussion entre tous sur les critères – par exemple dans un congrès restreint aux EC des 3 conseils. De plus, il faudrait que les collègues du CS et CEVU rapporteurs sur les dossiers de promo puissent exposer leurs rapports.**